



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 avril 2024  
(Date de convocation 05 avril 2024)

Délibération N° 20240411 – 24

Conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 11  
Nombre de votants : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le onze avril deux mille vingt-quatre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,

Étaient présents : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thierry Ribeiro, M. Thibaut Maurin, Mme Viviane Torné, Mme Sarah Laguerre, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, Mme Aurore Ville, M. Benjamin Soucaze-Soudat, Laurent SANTUCCI, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents : M. Etienne Lay : procuration donnée à M. Alexandre PUJO-MENJOUET ; M. Sylvain Saligot : procuration donnée à M. Thibaut MAURIN, M. Jean-François Rabaud : procuration donnée à Mme Viviane Torné

Mme Charlotte Foubert : procuration donnée à : Mme Aurore Ville

Secrétaire de séance : Mme Mélissa Pujo-Menjouet

**Objet : SERVITUDE DE LA DEFENSE INCENDIE DE GRIPP**

Monsieur le Maire explique que pour régulariser l'emprise d'une bâche incendie à Gripp, il est nécessaire de créer une servitude du fond dominant commune de CAMPAN sur la parcelle AY95 fond servant appartenant à la commune de MONTBRON.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **Article Unique** : décide de créer la servitude sur la parcelle AY95, afin de régulariser l'emprise d'une bâche incendie située à Gripp.

Date affichage : 15/04/24

Fait pour extrait conforme  
Le Maire  
Alexandre Pujo-Menjouet

